



Action de formation : 03812604009

Numéro de déclaration d'activité : 32600365660,
préfecture de HAUTS-DE-FRANCE.
Surveillant de l'examen : CANDELLIER Frédéric

**Attestation de compétences
relative à l'intervention à proximité des réseaux**

(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement
et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

Domaine de compétence couvert par l'attestation :

(Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant)

☐ **Préparation et conduite de projet (Concepteur)**

(Cas où l'employeur est un exécutant de travaux)

☐ **Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)**

☒ **Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)**

Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.)

Je, soussigné EZZAHIRI Hicham, agissant en qualité de Président

Atteste que

M. ☒/Mme. ☐ Alexis LECOMTE

Présenté par : LIP INDUSTRIE ET BATIMENT - BEAUVAIS, 18 rue Philippe Dreux 60000 BEAUVAIS

à l'examen tenu le 04/05/2026 relatif au domaine de compétences susmentionné,

sous le n° ticket d'examen o755FD7C2BC3

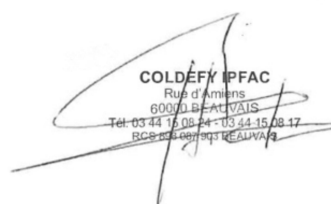
a réussi cet examen.

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus, ou du 1er janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1er janvier 2017.

Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.

Beauvais, le 12 mai 2026

Président, EZZAHIRI Hicham


COLDEFY IPFAC
Rue d'Amiens
60000 BEAUVAIS
Tél 03 44 15 08 24 - 03 44 15 08 17
RCS BEAUVAIS 32600365660

Nota : la présente attestation n'a pas de valeur pour l'application d'autres réglementations que celle mentionnée dans le titre ; elle ne dispense pas non plus des autorisations nécessaires le cas échéant pour l'accès aux ouvrages des exploitants.



Action de formation : 03812604009

Numéro de déclaration d'activité : 32600365660,
préfecture de HAUTS-DE-FRANCE.
Surveillant de l'examen : CANDELLIER Frédéric

**Attestation de compétences
relative à l'intervention à proximité des réseaux**

(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement
et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

Domaine de compétence couvert par l'attestation :

(Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant)

☐ **Préparation et conduite de projet (Concepteur)**

(Cas où l'employeur est un exécutant de travaux)

☐ **Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)**

☒ **Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)**

Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.)

Je, soussigné EZZAHIRI Hicham, agissant en qualité de Président

Atteste que

M. ☒/Mme. ☐ Hervé MEUNIER

Présenté par : LIP INDUSTRIE ET BATIMENT - BEAUVAIS, 18 rue Philippe Dreux 60000 BEAUVAIS

à l'examen tenu le 04/05/2026 relatif au domaine de compétences susmentionné,

sous le n° ticket d'examen oBEE1DEBD2F1

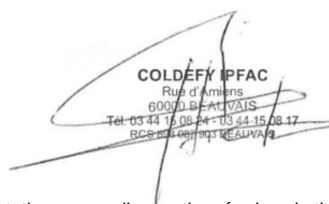
a réussi cet examen.

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus, ou du 1er janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1er janvier 2017.

Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.

Beauvais, le 12 mai 2026

Président, EZZAHIRI Hicham


COLDEFY IPFAC
Rue d'Amiens
60000 BEAUVAIS
Tél 03 44 15 08 24 - 03 44 15 08 17
RCS BEAUVAIS 32600365660

Nota : la présente attestation n'a pas de valeur pour l'application d'autres réglementations que celle mentionnée dans le titre ; elle ne dispense pas non plus des autorisations nécessaires le cas échéant pour l'accès aux ouvrages des exploitants.



Action de formation : 03812604009

Numéro de déclaration d'activité : 32600365660,
préfecture de HAUTS-DE-FRANCE.
Surveillant de l'examen : CANDELLIER Frédéric

**Attestation de compétences
relative à l'intervention à proximité des réseaux**

(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement
et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

Domaine de compétence couvert par l'attestation :

(Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant)

☐ **Préparation et conduite de projet (Concepteur)**

(Cas où l'employeur est un exécutant de travaux)

☐ **Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)**

☒ **Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)**

Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.)

Je, soussigné EZZAHIRI Hicham, agissant en qualité de Président

Atteste que

M. ☒/Mme. ☐ David QUILLET

Présenté par : LIP INDUSTRIE ET BATIMENT - BEAUVAIS, 18 rue Philippe Dreux 60000 BEAUVAIS

à l'examen tenu le 04/05/2026 relatif au domaine de compétences susmentionné,

sous le n° ticket d'examen o92FF525FC29

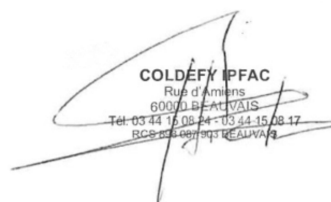
a réussi cet examen.

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus, ou du 1er janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1er janvier 2017.

Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.

Beauvais, le 12 mai 2026

Président, EZZAHIRI Hicham


COLDEFY IPFAC
Rue d'Amiens
60000 BEAUVAIS
Tél 03 44 15 08 24 - 03 44 15 08 17
RCS BEAUVAIS 32600365660

Nota : la présente attestation n'a pas de valeur pour l'application d'autres réglementations que celle mentionnée dans le titre ; elle ne dispense pas non plus des autorisations nécessaires le cas échéant pour l'accès aux ouvrages des exploitants.